

## PLAN DE PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES école des Navigateurs 2021-2022

Le plan suivant a été élaboré en collaboration avec le comité santé et sécurité de l'école et est conforme aux lignes directrices du ministère de l'Éducation sur les maladies transmissibles liées à la COVID-19 pour les établissements scolaires de la maternelle à la 12e année. Il sera révisé de manière régulière afin de répondre aux nouvelles normes et améliorer son efficacité.

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-safe-schools#mental-health>

ÉCOLE : Ecole des Navigateurs

DATE D'ÉLABORATION : 30 août 2021

DATE DE RÉVISION : 5 janvier 2022

Les mesures ci-dessous doivent toujours être en place et respectées.

PROTOCOLES DE PRÉVENTIONS DES RISQUES DE PROPAGATION DES MALADIES TRANSMISSIBLES	
<b>Transport et autobus</b>	<p><b>Nettoyage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées au moins une fois par jour.</li> <li>▪ Les autres surfaces seront désinfectées une fois par jour.</li> <li>▪ Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées lorsqu'elles sont sales.</li> <li>▪ Le nettoyage normal sera effectué conformément aux pratiques habituelles.</li> </ul> <p><b>Ventilation</b> Les fenêtres seront ouvertes lorsque la météo le permet.</p> <p><b>Distanciation</b> Les élèves seront dispersés le plus possible dans l'autobus si des sièges vides sont disponibles.</p> <p><b>Mesures d'hygiène personnelle</b> <i>Les stratégies suivantes seront utilisées pour encourager les conducteurs d'autobus et les passagers à pratiquer l'hygiène des mains avant et après le transport :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ encourager les élèves au nettoyage des mains avant le départ en autobus,</li> <li>▪ les enseignants s'assureront que les élèves se soient lavés les mains avant leur départ en autobus, à la fin des classes.</li> </ul> <p><b>Masque</b> Les conducteurs d'autobus, les adultes bénévoles, les visiteurs, et élèves de la maternelle à la 12<sup>ème</sup> année porteront des masques lorsqu'ils sont à bord de l'autobus.</p> <p>★ Les masques doivent être mis avant la montée dans l'autobus.</p> <p><b>Montée dans l'autobus – 14h50</b> Tous les élèves sont prêts à monter dans l'autobus dès 14h50 pour limiter le temps d'attente avant leur départ.</p>

<p><b>Entrée à l'école</b></p>	<p><b>Tous les visiteurs, les élèves et le personnel sont informés des mesures suivantes en vigueur avant d'entrer à l'intérieur de l'école :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. vérifier quotidiennement les symptômes,</li> <li>2. demeurer à la maison s'ils sont malades,</li> <li>3. porter un masque pour tous les adultes et élèves de la maternelle à la 12<sup>ème</sup>,</li> <li>4. se laver les mains dès l'entrée dans l'école et avant les transitions,</li> <li>5. pratiquer l'étiquette respiratoire,</li> <li>6. respecter l'espace personnel des autres.</li> </ol> <p><b>Diverses méthodes de communications sont utilisées pour assurer l'information de tous :</b></p> <p>Tous : publication du plan de prévention des maladies transmissibles sur le site web de l'école ;          Personnel : vidéo, formation, orientation, rappels ;          Parents : mémos, infolettres ;          Élèves : rappels et promotion/modélisation des bonnes habitudes en salle de classe et durant les assemblées.</p> <p><b>Des rappels visuels sont apposés à l'entrée afin de rappeler à tous les visiteurs et au personnel :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. d'effectuer la vérification des symptômes</li> <li>2. de ne pas entrer dans l'école s'ils sont malades,</li> <li>3. de l'obligation de port du masque pour tous les adultes et les élèves de la maternelle à la 12<sup>ème</sup> année.</li> </ol>
<p><b>Visiteurs</b></p>	<p>L'accès des visiteurs est limité à ceux qui soutiennent les activités bénéficiant directement à l'apprentissage et au bien-être des élèves.          Afin de contrôler la venue des visiteurs, les parents doivent rester à l'extérieur lorsqu'ils déposent leurs enfants à l'école ou qu'ils viennent les chercher.          Les rencontres virtuelles sont privilégiées afin de limiter la venue de visiteurs dans l'école.</p> <p>Un protocole de prise de rendez-vous est <i>en place</i>. Les visiteurs doivent prendre un rendez-vous par courriel ou téléphone, <u>avant leur venue</u>, en précisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la date,</li> <li>l'heure,</li> <li>la raison de la visite,</li> <li>les lieux visités dans l'école.</li> </ul> <p>★ Les déplacements doivent se limiter aux lieux/espaces qui ont été mentionnés lors de la prise de rendez-vous.</p> <p><b>Les visiteurs doivent respecter les mesures suivantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. vérifier quotidiennement les symptômes,</li> <li>2. demeurer à la maison s'ils sont malades,</li> <li>3. porter un masque pour tous les adultes et élèves de la maternelle à la 12<sup>ème</sup>,</li> <li>4. se laver les mains dès l'entrée dans l'école et au besoin pendant leur visite (avant de manipuler la nourriture, après être allé aux toilettes, etc.),</li> <li>5. pratiquer la bonne étiquette respiratoire,</li> <li>6. respecter l'espace personnel des autres.</li> </ol>

	<p><b>Stratégies mises en place pour assurer la communication des mesures/plan aux visiteurs :</b>  <i>Pour les suppléants et le personnel itinérant, un cartable leur sera remis à l'entrée avec un rappel de toutes les procédures en place dans l'école.</i></p> <p>Personnel itinérant : cartable des mesures, vidéo explicative, publication du plan sur le site web, rappels visuels ;          Personnel suppléant : cartable des mesures, vidéo explicative, publication du plan sur le site web, rappels visuels ;          Visiteurs : Publication du plan sur le site web, affiches de rappels visuels.</p>
<p><b>Protocole de développement de symptômes à l'école</b></p>	<p><b>Gérer un élève développant des symptômes :</b></p> <p>Si un élève présente des symptômes de maladie ou d'infection à l'école, les mesures suivantes sont appliquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans la salle de premiers soins, pour permettre au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher ;</li> <li>▪ mettre un masque et des gants (voir méthode sécuritaire pour la mise de masque et gants ;  <a href="https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf">https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf</a>  <a href="https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf">https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf</a>)</li> <li>▪ si l'élève est incapable de mettre un masque, lui indiquer, au besoin, comment le mettre ;</li> <li>▪ contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement ;</li> <li>▪ rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire dans la mesure du possible ;</li> <li>▪ assurer la supervision des jeunes élèves,</li> <li>▪ nettoyer et désinfecter les pupitres et toute salle ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique, avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puissent y entrer.</li> </ul> <p><i>Tout élève qui développe des symptômes d'infection ou de maladies transmissibles pendant les heures d'école doit être récupéré, dès que possible, par ses parents.</i></p> <p><i>Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement.</i>  <b>*** Si un cas de Covid 19 est diagnostiqué, la santé publique prendra en charge la gestion du traçage et avisera le CSF des mesures additionnelles à mettre en place, le cas échéant.</b></p> <p><b>Directives pour le personnel développant des symptômes à l'école :</b>          Les membres du personnel développant des symptômes de maladie ou d'infection à l'école doivent contacter la direction, afin de l'informer et quitter les lieux immédiatement lorsque la supervision des élèves à sa charge est assurée.</p>
<p><b>Protocole de retour à l'école après avoir été malade</b></p>	<p><i>Les notes médicales ne sont pas requises pour confirmer l'état de santé des personnes revenant à l'école, au-delà de celles requises pour tout accommodement médical selon la pratique habituelle des ressources humaines.</i></p> <p>Le retour du personnel et d'un élève développant des symptômes dépendra du type de symptômes expérimentés.</p>

	<p>Le personnel et les parents sont invités à se référer aux ressources suivantes :  <a href="http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/When_to_get_tested.pdf">http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/When_to_get_tested.pdf</a></p>
<p><b>Mise en place et tenue des registres de présences</b></p>	<p><i>Un registre de présences du personnel et des visiteurs (y compris pour les enseignants suppléants, les enseignants/spécialistes itinérants, le personnel du district, les parents/gardiens et les bénévoles) entrant dans l'école est mis en place et tenu à jour. Des listes précises des élèves présents en classe et dans les autobus doivent être tenues à jour.</i></p> <p>★ Les registres des présences quotidiennes <b>sont conservés pendant au moins 45 jours.</b></p> <p>Deux registres sont disponibles pour consigner l'entrée et la sortie du personnel et des visiteurs : l'un à l'entrée principale, l'autre à l'entrée de la pré-maternelle/garderie (porte 12).</p> <p><b>Parents/visiteurs</b></p> <p>Un registre est disponible à l'entrée principale de l'école. Tout visiteur devra signer le registre à son arrivée et à son départ.</p> <p><b>Personnel :</b></p> <p>Les registres seront disponibles à l'entrée de l'école et de la pré-maternelle/garderie. Tous les membres du personnel de l'école et de la pré-maternelle/garderie doivent signer le registre à leur arrivée et à leur départ de l'école.</p> <p><b>Élèves :</b></p> <p><i>Stratégie pour le maintien des registres de présences en classe :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les enseignants sont tenus d'effectuer la prise de présence en début de journée.</li> </ul> <p><i>Stratégie pour le maintien des registres de présences dans les autobus :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les présences sont prises par les conducteurs d'autobus et transmises à l'école au besoin.</li> <li>▪ L'école tient également un registre des élèves qui quittent l'école en autobus à 14h50.</li> </ul>
<p><b>Organisation/maximisation de l'espace</b></p>	<p><b>L'utilisation de l'espace doit être maximisée</b> en tout temps à l'école, appliquant les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ s'assurer que les gens ont suffisamment d'espace pour éviter les contacts physiques ;</li> <li>▪ gérer le flux de personnes dans les zones communes comme les couloirs et les vestiaires ;</li> <li>▪ minimiser les encombrements pour permettre aux gens de passer facilement ;</li> <li>▪ prévenir les attroupements à l'arrivée et au départ des élèves ;</li> <li>▪ rappeler aux élèves et au personnel qu'ils doivent respecter l'espace personnel d'autrui ;</li> <li>▪ amener les élèves à l'extérieur autant que possible.</li> </ul> <p>(Ex. à l'aide de supports visuels, des panneaux, des messages-guides et des modèles vidéo, etc)</p> <p><b>Stratégies pour maximiser l'utilisation de l'espace et diminuer les risques de congestion et de contact physique entre personnes</b> (exemples de moments présentant un risque : assemblées, transitions, utilisation de la bibliothèque par plusieurs groupes d'élèves, etc.) :</p> <p><b>Pour éviter les regroupements de parents :</b></p>

	<p>Sur rendez-vous, Attente des enfants M-2 à l'entrée de Kilgour Place, 3-7 à proximité de l'aire de jeux.</p> <p><b>Pour limiter les regroupements de personnel :</b> <i>Il est recommandé aux membres du personnel de manger seul.e à son espace de travail.</i></p> <p>1. <u>Salon du personnel</u> Capacité maximum : 5 personnes, une personne par table Horaire d'utilisation durant la pause repas : 12h-12h30 : enseignants 4-7 et personnel itinérant 12h30-13h : enseignants M-2 et personnel itinérant 13h-13h30 : Personnel de soutien Utilisation de la salle d'anglais possible, durant l'heure du repas, pour respecter la capacité maximum du salon du personnel.</p> <p>2. <u>Salle du photocopieur</u> : 1 personne</p> <p><b>Pour limiter les regroupements d'élèves :</b> Salle de classe : maximisation de l'espace disponible Vestiaires des classes : stratégies pour limiter le nombre d'élèves au vestiaire, à l'arrivée et durant les périodes de transition Couloirs : signalétique pour réguler le flux de la circulation Accès entrée et récréations : porte Nord (M-2<sup>ème</sup>), porte Ouest (3<sup>ème</sup>-7<sup>ème</sup>), Sortie à la fin de la journée : porte pré-maternelle garderie (M), porte principale (1<sup>ère</sup>-2<sup>ème</sup>), porte Ouest (3<sup>ème</sup>-7<sup>ème</sup>). Toilettes : désignées par niveau, soit toilettes Est pour la prématernelle et M-2, toilettes Ouest pour les 3-7. Bibliothèque : une classe à la fois, emprunt de livres en ½ groupe classe Gymnase : horaire de réservation du gymnase pour chaque classe sur zimbra</p> <p><b>Pauses actives et récréations décalées :</b> 9h55-10h10 et 12h00-12h30 pour les M-2<sup>ème</sup>, 10h10-10h25 et 12h30-13h00 pour les 3<sup>ème</sup>-7<sup>ème</sup>. Activités à l'extérieur où et quand cela est possible.</p>
<p><b>Fontaines d'eau</b></p>	<p>L'utilisation des fontaines n'est pas limitée.</p>
<p><b>Services d'alimentation et nourriture</b></p>	<p>Les services alimentaires (ex. : programmes de repas, activités de financement, etc.) suivent les pratiques opérationnelles et les normes de sécurité alimentaire. Les personnes détenant la certification Food Safe sont habilitées à manipuler la nourriture.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ assurer l'offre des formations Food safe lorsque nécessaire ;</li> <li>▪ respecter les normes et pratiques sécuritaire ;</li> <li>▪ ne pas partager de nourriture ou de breuvages ;</li> <li>▪ se laver les mains avant et après avoir manipulé de la nourriture.</li> </ul>
<p><b>Curriculum, programmes et activités</b></p>	<p>Pour les cours de musique et d'éducation physique et santé les pratiques de prévention suivantes seront mises place tels que les rappels visuels de porter le masque pour les activités à faible intensité.</p> <p>Les sorties scolaires locales sont effectuées conformément aux recommandations et exigences des autorités de santé publique locale, régionales, provinciales et fédérales pertinentes pour les voyages.</p>

Rassemblements et événements	
<b>Rassemblements et événements</b>	<p><i>Les rassemblements et événements parascolaires et communautaires à l'école (incluant les événements intra et inter scolaires) doivent être conformes aux recommandations et exigences locales, régionales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de santé.</i></p> <p><b>Les rencontres du personnel, par exemple, les réunions du personnel, les activités de formation continue et de développement professionnel, etc., se déroulent de manière virtuelle.</b></p> <p><b>Les rassemblements et événements, tels que les assemblées, se déroulent de manière virtuelle, dans la mesure du possible.</b></p> <p><b>Pour la tenue d'événements, l'organisateur devra :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ tenir un registre des participants ;</li> <li>▪ s'assurer que les limites de participants (50% de la capacité du local) sont respectées ;</li> <li>▪ maximiser l'utilisation de l'espace ;</li> <li>▪ s'assurer qu'il y a assez d'espace pour que les participants puissent participer à l'événement sans contact avec les autres participants.</li> </ul> <p><b>Les spectateurs devront :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ effectuer la vérification des symptômes avant de participer à l'événement et entrer dans l'école,</li> <li>▪ signer un registre de présence,</li> <li>▪ se laver les mains à l'entrée,</li> <li>▪ respecter la bonne étiquette respiratoire.</li> </ul> <p><b>Les tournois sportifs ne peuvent pas avoir lieu.</b></p>
<b>Utilisation communautaire des écoles</b>	<p><i>L'utilisation communautaire des établissements scolaires est permise et doit être conforme aux lignes directrices, recommandations et exigences en matière de santé publique.</i></p> <p><a href="https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19-pho-order-gatherings-events.pdf">https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19-pho-order-gatherings-events.pdf</a></p>

<b>MESURES ENVIRONNEMENTALES</b>	
<b>Ventilation et renouvellement de l'air</b>	<p>Tous les systèmes de CVC (chauffage, ventilation et climatisation) du CSF doivent être exploités et entretenus conformément aux normes et spécifications, et doivent fonctionner correctement.</p> <p>En cas de non fonctionnement des systèmes de ventilation, les stratégies suivantes seront mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ouvrir les fenêtres lorsque possible,</li> <li>▪ sortir à l'extérieur avec les élèves,</li> <li>▪ etc.</li> </ul> <p>Les climatiseurs portatifs et les ventilateurs ne seront utilisés que dans les espaces ventilés, avec l'air dirigé de haut en bas.</p> <p>Lors des épisodes de chaleur excessive ou de mauvaise qualité de l'air, les stratégies d'atténuation des risques proposées dans les documents de VCH suivants seront mises en place afin de réduire les risques liés au manque possible de ventilation dans l'école : <a href="http://www.vch.ca/Documents/CCFL-Factsheet-Child-Care-Heat.pdf">http://www.vch.ca/Documents/CCFL-Factsheet-Child-Care-Heat.pdf</a> ; <a href="http://www.vch.ca/Documents/VCH_Climate_Change_Poster_Heat.pdf">http://www.vch.ca/Documents/VCH_Climate_Change_Poster_Heat.pdf</a></p>
<b>Nettoyage et Désinfection du bâtiment</b>	<p>Le nettoyage normal de l'école est effectué conformément aux pratiques habituelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des pratiques sont en place pour nettoyer et désinfecter toute surface qui auraient été souillées par les fluides corporels d'une personne (élève, personnel ou visiteur) après que cette même personne ait présenté des symptômes de maladie transmissible.</li> <li>▪ Les surfaces fréquemment touchées (celles touchées par un plus grand nombre de personnes) sont nettoyées et désinfectées au moins 1 fois par jour.</li> <li>▪ Les autres surfaces sont désinfectées 1 fois par jour.</li> <li>▪ Du produit nettoyant est disponible dans toutes les salles pour que les surfaces fréquemment touchées puissent être nettoyées si elles sont visiblement sales entre deux désinfections/nettoyages.</li> </ul>

<b>MESURES PERSONNELLES</b>	
<b>Vérification quotidienne des symptômes</b>	<p>Tous les membres du personnels et les élèves doivent effectuer la vérification de leurs symptômes avant de se rendre à l'école.</p> <p>Tous les membres du personnel et les parents s'engagent à effectuer la vérification journalière des symptômes avant de venir ou de permettre à son enfant de se rendre à l'école.</p> <p>L'administration en collaboration avec le représentant SST effectuera des rappels réguliers au personnel, aux parents et aux élèves en lien avec leur responsabilité d'effectuer une vérification quotidienne des symptômes.</p>

	<p>Les ressources à leur disposition afin de faciliter cette vérification seront publicisées dans l'infolettre (ex. : l'<a href="#">application</a> de vérification quotidienne pour la maternelle à la 12<sup>ème</sup> année).  <a href="https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?execution=e1s1">https://www.k12dailycheck.gov.bc.ca/healthcheck?execution=e1s1</a></p>
<p><b>Rester à la maison en cas de maladie / Quoi faire en cas de maladie</b></p>	<p>Des rappels réguliers seront effectués au personnel, aux parents et aux élèves de rester à la maison lorsqu'ils sont malades et des ressources mises à leur disposition pour mieux gérer les symptômes (ex. : l'<a href="#">application</a> de l'<a href="#">outil d'auto-évaluation de la C.-B.</a>).</p> <p>Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lorsqu'ils présentent des symptômes de maladies transmissibles.</p>
<p><b>Hygiène des mains</b></p>	<p>Les installations de nettoyage des mains sont disponibles et accessibles dans toute l'école pour l'usage fréquent du personnel, des visiteurs et des élèves.</p> <p><b>Le personnel doit se laver les mains :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ à l'arrivée à l'école ;</li> <li>▪ après être allé aux toilettes ;</li> <li>▪ avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.) ;</li> <li>▪ avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas ;</li> <li>▪ avant et après avoir utilisé du matériel commun ;</li> <li>▪ avant et après avoir offert les premiers soins ;</li> <li>▪ après tout contact avec des fluides corporels (par exemple, mucus, salive, vomi, sang) ;</li> <li>▪ après avoir nettoyé des surfaces souillées ;</li> <li>▪ avant de mettre et après avoir enlevé des gants ;</li> <li>▪ avant de mettre et après avoir enlevé un masque ;</li> <li>▪ après avoir manipulé des poubelles ;</li> <li>▪ avant de quitter l'école.</li> </ul> <p><b>Les élèves doivent laver leurs mains :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ avant d'entrer dans l'autobus ;</li> <li>▪ quand ils arrivent à l'école, dans l'école ;</li> <li>▪ avant et après les transitions dans l'école (par exemple, passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.) ;</li> <li>▪ avant de manger ou boire ;</li> <li>▪ après être allé aux toilettes ;</li> <li>▪ après avoir touché des animaux ;</li> <li>▪ après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ;</li> <li>▪ quand leurs mains sont visiblement sales ;</li> <li>▪ quand ils quittent l'école.</li> </ul> <p>Note : Enseigner aux élèves la bonne hygiène respiratoire (tousser dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, laver ses mains). Modéliser et rappeler le lavage des mains correct et fréquent aux élèves.</p>

## PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES

<p><b>Étiquette respiratoire</b></p>	<p>Les stratégies suivantes sont utilisées pour modéliser et rappeler la bonne étiquette respiratoire (par exemple : tousser dans le coude ou dans un mouchoir, jeter les mouchoirs à la poubelle, se laver les mains) :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. apposer des affiches de rappel,</li> <li>2. proposer le visionnement de vidéos,</li> <li>3. enseigner la bonne étiquette respiratoire en salle de classe.</li> </ol>
--------------------------------------	---

### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

<h3>ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE</h3>	
<p><b>Masques</b></p>	<p>Le port du masque à l'intérieur de l'école est obligatoire pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le personnel,</li> <li>▪ les adultes bénévoles,</li> <li>▪ les visiteurs,</li> <li>▪ les élèves de la maternelle année à la 7<sup>ème</sup> année.</li> </ul> <p>À l'exception des situations où :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la personne ne peut tolérer le port d'un masque pour des raisons de santé physique ou mentale ;</li> <li>▪ la personne est incapable de mettre ou de retirer son masque sans l'aide d'une autre personne ;</li> <li>▪ le masque est retiré temporairement afin d'identifier la personne qui le porte ;</li> <li>▪ le masque est retiré temporairement pour se livrer à une activité éducative qui ne peut pas être réalisée en portant un masque (par exemple, jouer d'un instrument à vent, durant une activité physique de haute intensité, etc.) ;</li> <li>▪ la personne se trouve derrière une barrière ;</li> <li>▪ le service offert à un élève nécessite d'avoir des repères visuels, de voir les expressions faciales et/ou la lecture le visionnement du mouvement des lèvres sont importantes.</li> </ul> <p>★ L'école s'assure que des masques sont disponibles pour ceux qui ont oublié le leur.</p>

### MILIEU SAIN QUI FAVORISE LA BIENVEILLANCE ET LES SAINES HABITUDES

<h3>MILIEU SAIN QUI FAVORISE LA BIENVEILLANCE ET LES SAINES HABITUDES</h3>	
<p><b>Pratiques personnelles de prévention</b></p>	<p>Les stratégies suivantes sont mises en place pour encourager régulièrement les élèves à mettre en pratique les mesures de prévention personnelle telles que l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire : affiches de rappel, annonces lors des assemblées du mois, visionnement de vidéos en salle de classe/durant l'assemblée du mois, invitation d'une infirmière scolaire, etc.</p>

<p><b>Espace personnel</b></p>	<p>★ L'espace personnel est la distance à laquelle une personne se sent à l'aise à côté d'une autre personne.</p> <p>Les stratégies suivantes seront mises en place pour encourager le personnel et les élèves à considérer et à respecter l'espace personnel des autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• modélisation par les adultes,</li> <li>• rappels visuels (affiches et marqueurs sur le sol),</li> <li>• maximisation de l'utilisation de l'espace et faciliter le respect de l'espace personnel de chacun.</li> </ul>
<p><b>Approches bienveillantes et inclusives</b></p>	<p>Des approches positives et inclusives ont été définies pour appuyer les pratiques personnelles de prévention des élèves.</p> <p>Le personnel adoptera une approche de modélisation des saines habitudes d'hygiène de vie, sensible aux traumatismes et une écoute sans jugement en ce qui a trait au respect des mesures.</p> <p>Stratégies pour favoriser un milieu sain et bienveillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ approche graduelle visant à assurer que le respect du niveau de confort de la communauté (parents et personnel),</li> <li>▪ communication claire et transparente,</li> <li>▪ écoute des besoins des autres.</li> </ul> <p>CSF Bienveillance <a href="https://bienveillance.csf.bc.ca/limportance-du-bien-etre-du-personnel-scolaire/">https://bienveillance.csf.bc.ca/limportance-du-bien-etre-du-personnel-scolaire/</a></p>

<p><b>PLAN DE COMMUNICATION DES MESURES ET DU PLAN</b></p>	
<p><b>Communication</b></p>	<p>Publication du plan de prévention des maladies transmissibles sur le site de l'école : <a href="http://navigateurs.csf.bc.ca">http://navigateurs.csf.bc.ca</a></p> <p>Personnel : présentation générale lors de la journée de planification, vidéos, mises à jour dans les mémos de la semaine et les rencontres du personnel.</p> <p>Parents : présentation générale avant la première journée d'école, infolettres, rencontres de l'APE.</p> <p>Élèves : assemblées, modélisation en salle de classe, affiches.</p>